

TÉMOIGNAGES



Régis NUSSBAUM : Auxiliaire ambulancier

« Mon passage à Moselle Insertion m'a permis de reprendre confiance en moi. J'ai pu grâce à un bon encadrement et une bonne orientation découvrir le métier d'auxiliaire ambulancier. Depuis maintenant 18 mois j'exerce en CDI ce métier qui me plaît et qui me permet de m'épanouir ».

Philippe HAFF : ouvrier stagiaire en arboriculture fruitière aux Jardins Fruitières de Laquenexy

« Suite à la perte de mon travail et malgré l'obtention d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole, j'ai eu des difficultés à retrouver un emploi. Moselle Insertion m'a permis de lever mon frein de mobilité avec l'obtention du permis de conduire. J'ai pu retrouver une stabilité sociale et professionnelle, et depuis 18 mois, je travaille aux Jardins Fruitières de Laquenexy ».



Émilie PALAORO : Agent d'Entretien et de Restauration stagiaire au collège de Sarreguemines

« Moselle insertion m'a accueillie, aidée, formée à certaines tâches, conseillée dans mes recherches et démarches d'emploi, soutenue surtout quand les réponses étaient négatives. Grâce à Moselle Insertion j'ai pu enfin concrétiser mon projet professionnel et obtenir un poste d'adjointe technique dans la collectivité ».



L'ÉQUIPE DE MOSELLE INSERTION VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES :

Responsable :

Jean Luc BAUDINET - 03 87 37 59 82 - jean-luc.baudinet@moselle.fr

Assistante administrative :

Fabienne LORRAIN - 03 87 37 81 11 - fabienne.lorrain@moselle.fr



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN DANS LE CADRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL NATIONAL « EMPLOI ET INCLUSION » 2014-2020



© Dpt57 - Direction de la Communication - 01/2019 - Photos : FOTOLIA - Moselle Insertion - Impression - Imprimerie Départementale "IMPRIMERIE VERT"

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

MOSELLE INSERTION

VOUS ÊTES :

DEMANDEUR D'EMPLOI INSCRIT À PÔLE EMPLOI,

ALLOCATAIRE DE MINIMA SOCIAUX ET PLUS PARTICULIÈREMENT DU RSA,

VOLONTAIRE POUR INTÉGRER OU RÉINTÉGRER LE MONDE DU TRAVAIL,

MOSELLE INSERTION S'ADRESSE À VOUS !



MOSELLE INSERTION

C'est un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) conventionné et financé par l'État, l'Union Européenne et le Département de la Moselle.

SA FINALITÉ :

Établir **une passerelle entre des personnes** désireuses de s'engager à travailler à l'issue d'une période d'accompagnement personnalisé, **et des entreprises** en difficulté de recrutement sur des métiers en tension. Il relève de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE).

✓ ÉTAPE N°1

Recruter en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)

des Mosellans, hommes et femmes de tous les territoires, en recherche d'emploi qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles.

✓ ÉTAPE N°2

Organiser l'accompagnement des salariés selon 4 axes :

- évaluer la personne en milieu de travail sur une longue durée ;
- lever les derniers freins sociaux pour accéder à l'emploi durable ;
- définir un projet professionnel personnalisé réaliste et accessible ;
- orienter vers des employeurs en quête de recrutement.

✓ ÉTAPE N°3

Privilégier le partenariat dans le cadre d'un réseau d'entreprises :

- solidaires ou répondant à des clauses sociales ;
- de la société civile ;
- d'intérim.

VOUS ÊTES :

**DEMANDEUR D'EMPLOI INSCRIT À PÔLE EMPLOI,
ALLOCATAIRE DE MINIMA SOCIAUX ET PLUS
PARTICULIÈREMENT DU RSA,
VOLONTAIRE POUR INTÉGRER OU RÉINTÉGRER LE
MONDE DU TRAVAIL,
MOSELLE INSERTION S'ADRESSE À VOUS !**

La structure propose de :

- **vous recruter en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)** sur une période maximale de 24 mois, sur la base du SMIC horaire ;
- **vous accompagner tout au long de votre parcours au sein de l'Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)**, pour d'une part, lever le cas échéant les derniers freins sociaux et d'autre part, définir conjointement un projet professionnel personnalisé menant à l'emploi durable ;
- **vous faire bénéficier de périodes de mise en situation** en milieu professionnel (actions préparatoires à l'emploi à l'interne au sein de la collectivité, ou immersion en entreprises) ;
- **vous permettre une certaine flexibilité** pour accéder à des missions intérimaires ou des formations tout en restant inscrit dans le dispositif ;

- **sécuriser votre parcours**, si nécessaire, au cours des trois premiers mois qui suivront votre recrutement chez un nouvel employeur.

Vous vous engagez à :

- **vous conformer aux règles** du monde du travail,
- **acquérir, si besoin, les compétences de base essentielles à l'emploi** (savoir-être et savoir-faire),
- **effectuer des démarches actives de recherche d'emploi** tout au long de votre parcours à Moselle Insertion,
- **accepter toute proposition** de Moselle Insertion visant à une meilleure employabilité,
- **vous positionner ou vous repositionner** sur une activité professionnelle durable.